



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GROUPE

Clermont-Ferrand, 26 octobre 2023, 18h15

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS MICHELIN

Michelin prévoit l'arrêt progressif des activités de production de pneus sur son site industriel d'Ardmore aux Etats-Unis

Aujourd'hui aux Etats-Unis, Michelin annonce son intention de mettre progressivement fin aux activités de production de pneus de son site industriel d'Ardmore. Cette réduction progressive touche environ 1400 personnes sur le site d'Ardmore, qui produit des pneus pour véhicules de tourisme depuis 1970.

Cette décision est liée aux transformations du marché nord-américain ; le site n'est pas équipé pour produire à coûts compétitifs les pneus permettant de répondre à l'évolution de la demande. L'arrêt progressif devrait être achevé d'ici la fin de 2025.

Michelin enregistrera une provision d'environ 200 millions d'euros en charges non récurrentes dans ses résultats financiers consolidés pour l'exercice 2023.

Relations investisseurs investor-relations@michelin.com Guillaume Jullienne guillaume.jullienne@michelin.com Pierre Hassairi pierre.hassairi@michelin.com Flavien Huet flavien.huet@michelin.com	Relations presse +33 (0) 1 45 66 22 22 groupe-michelin.service-de-presse@michelin.com Actionnaires individuels +33 (0) 4 73 32 23 05 Muriel Floc'hlay muriel.floc-hlay@michelin.com Elisabete Antunes elisabete.antunes@michelin.com
--	---

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Michelin. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant Michelin, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des marchés financiers, également disponibles sur notre site Internet www.michelin.com.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.

Conformément au règlement (UE) n°596/2014, le présent communiqué est susceptible de contenir des informations privilégiées.